

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

OTTAWA, SAMEDI, 6 AVRIL 1889

10ème ANNEE No. 224

OSCAR McDONELL, Directeur

LE NUMERO: 2 CENTIMS

**LE CANADA**  
FONDÉ EN 1879

**Prix de l'abonnement**  
EDITION QUOTIDIENNE  
Un an, pour la ville.....\$4.00  
au dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE  
Un an.....\$1.40  
"mensuellement payable d'avance."  
Toutes lettres, correspondances etc. etc  
doivent être adressées à  
OSCAR McDONELL  
OTTAWA Ont.

**BUREAUX ET ATELIERS**  
115 rue St. Patrick  
414 et 416 rue Sussex

**Nouvelles Diverses**

**Le mariage forcé**  
La cour suprême du Michigan  
vient d'être appelée à statuer sur  
un cas très curieux de mariage  
forcé, ou plutôt d'un mariage céle-  
bré par un juge de paix malgré les  
protestations de la fiancée. Il s'agit  
d'une jeune fille que ses parents ont  
voulu obliger à épouser un homme  
dont elle ne voulait à aucun prix.  
Toute la noce s'est rendue devant  
le juge de paix pour la célébration  
du mariage; au moment où la céré-  
monie allait commencer, la jeune  
fille a dit au juge: "Vous aurez  
beau m'unir quatre fois à cet  
homme, l'union ne durera pas; je  
ne l'aime pas et je ne vivrai pas  
avec lui." Malgré cette déclaration  
positive, le juge a dit aux deux fu-  
turs époux de se lever, et s'adres-  
sant à la jeune fille, il lui a deman-  
dé si elle prenait l'homme pour  
ferme. Et le répo du d'une voix  
ferme: "Non, je ne vivrai pas avec  
lui." Le juge a continué ses ques-  
tions, auxquelles la jeune fille a répo du  
"Non" chaque fois. Mais c'est la n'a  
pas troublé le magistrat qui, av c  
une éternité parfaite, a déclaré les  
deux jeunes gens unis par les liens  
du mariage et leur a adressé les  
félicitations d'usage.

Des le lendemain l'épouse mal-  
gré elle plaignait à son mari, et de-  
mandait à la cour de circuit de  
prononcer la nullité de ce mariage  
d'après un tel mariage. Mais c'est la  
n'a pas troublé le magistrat qui, av c  
une éternité parfaite, a déclaré les  
deux jeunes gens unis par les liens  
du mariage et leur a adressé les  
félicitations d'usage.

**La peine de mort pour les voleurs**  
On sait que dans l'ouest des Etats  
Unis le vol est depuis longtemps  
considéré comme un crime aussi  
grave que l'assassinat, et on n'en est  
plus à compter les exécutions som-  
maires motivées par un simple vol  
de chevaux. Mais jusqu'à présent,  
croyons-nous, dans aucun Etat  
il n'y avait de loi édictant la peine  
de mort contre les voleurs. Cette  
lacune vient d'être comblée par la  
légitimation du Territoire de l'Ariz-  
ona, qui, sur la proposition de M.  
Marion, de Pima, vient de voter une  
loi portant que le pillage d'un train  
de chemin de fer entraînera la pi-  
ne capitale. Après avoir reçu la  
sanction de la chambre des rep-  
ésentants et du sénat, cette loi a été  
signée par le gouverneur de l'Ariz-  
ona, de sorte qu'à l'avenir les  
voleurs qui attaqueraient un train  
risqueraient leur tête.

**Arrestation d'un meurtrier italien**  
Un Italien, Joseph Ruffoni, qui  
tenait depuis quelques mois une  
boutique de barbier à Boston, a été  
arrêté dans cette ville, pour avoir  
assassiné un nommé Marsola, le 23  
mi dernier, en Sicile.  
Il parait que le grand père de  
Ruffoni s'était pris de querelle avec  
Marsola, à propos d'une femme, à  
Messine. Les deux rivaux réso-  
lurent de régler leur différend par  
un duel au poignard mais au cours  
du combat, comme le vieillard était  
fort malmené par son adversaire,  
Ruffoni est intervenu en faveur de  
son grand-père, et a tué Marsola  
d'un coup de revolver. C'est à la  
suite de cet assassinat que Ruffoni  
est venu se réfugier aux Etats-Unis;  
mais, dès qu'il s'est établi à Boston,  
il a été considéré comme suspect, et  
depuis lors, la police l'a constam-  
ment surveillé.  
Lorsqu'il a été arrêté, Ruffoni a  
avoué le crime dont il était accusé,  
et il sera renvoyé dans son pays en  
vertu de la loi qui interdit le débar-  
quement des criminels étrangers.

**Les feux de prairie**  
Le courrier du Dakota annonce  
qu'en différents parties de l'Etat  
le feu de prairie fait des ravages  
inouïs. Sur une grande superficie,  
grains, maisons et granges ont été  
consumés et il ne reste plus que le  
sol calciné.

**CARTES PROFESSIONNELLES**

**M. J. GORMAN, LL.B.,**  
(Successeur de L. A. Olivier)  
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.  
—BUREAU—  
Côté des Rue Rideau et Sussex  
OTTAWA, Ont.

**ARGENT A PRETER**

**BELCOUR & MACCRACKEN**  
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.  
ONTARIO ET QUEBEC  
Scottish Ontario Chambers, OTTAWA, Ont.

**O'GARA & REMON**  
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc.  
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, J.  
F. O'GARA, G. R. REMON

**Walker, McLean & Blanchet,**  
AVOCATS  
Avocats, Solliciteurs, Agents Parle-  
mentaires, Notaires, etc. etc.

**No. 341 Rue Elgin, Ott.**  
(EN FACE DU MUSÉE)

**W. H. WALKER, D. L. McLEOD, C. A. BARNES,**

**GEO. McLAURIN, LL.B.**  
AVOCAT, ETC.  
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

**J. P. FISHER**  
Avocat, Solliciteur, Etc.  
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement  
et les Départements Publics.  
Scottish Ontario Chambers, OTTAWA, O.

**M. McLEOD, C. B.,** Avocat, Cours Fédérales  
de la Cour Suprême, 19 rue Wellington, Ottawa

**TAYLOR McVEELY**  
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.  
—BUREAU:—  
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

**STEWART, CHRYSLER & GODFREY**  
AVOCATS, SOLLICITEURS  
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement  
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

**McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER,  
J. J. GODFREY,**

**VALIN & CODE**  
Avocats, Solliciteurs, Etc.  
BLOC EGAN, RUE SPARKS;  
vis-à-vis l'Hotel Russell.

**Bradley & Snow**  
AVOCATS SOLLICITEURS NOTAIRES LA COUR  
SUPREME, NOTAIRES, ETC.  
B. A. BRADLEY, A. T. SNOW.  
Agent principal à p. c. avec privilège de  
travailler en leurs locaux.

**GUNDRY & POWELL**  
Avocats, Solliciteurs, Etc.  
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES  
DEPARTEMENTS.  
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russe  
Arthur W. Gundry, F. C. Powell.

**DENTISTERIE**  
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL

**Monsieur d'Almeida à Ottawa**  
Le Dr. E. S. Stachon, dentiste,  
diplômé du collège de Howard, Boston,  
licencié par la Province de Québec,  
vient d'ouvrir d'élegants ateliers de  
dentiste sur la rue Principale, à Hull,  
en face du bureau de Poste, où il se  
tiendra courtoisement.

**F. F. LEMIEUX**  
Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour  
Suprême, le Parti mérité et les Dépar-  
tements publics.  
Bureau: 741 rue S.arks, Ottawa.

**Dr FISSIAULT**  
—DENTISTE—  
COIN des RUES RIDEAU et SUNSEX  
"OTTAWA"  
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

**Mme LETCH, 435 rue Wellington**  
Agente pour la vente des corsets His  
Star Yalid et autres genres.  
Linge de corps confectionné sur commande.

**Mlle COLLINS** A toujours  
un assortiment complet d'articles de mode  
à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

**CHETZ VOTRE PAIX, TANTES, PAIN DE  
VIENNE, le Pain mérité et les Dépar-  
tements publics.**  
216—RUE DALHOUSIE—216

**JOHN KERRIGAN**  
PLUMBIER SANITAIRE  
Spécialement recommandé pour le posage  
des appareils de chauffage.

**J. STEWART**  
Agent provincial et ingénieur civil,  
bureau adossés de la pharmacie Mac  
Carby, 264 rue WELLSINGTON, Ottawa.

**WALKER McLEAN & BLANCHET**  
AVOCATS  
Solliciteurs, Procureurs, Agents Pa-  
rlementaires, Notaires, Etc. Etc.  
No. 341 RUE ELGIN, OTTAWA.  
(Devant le Musée.)

**D. GARDNER & Cie**  
66 ET 68 RUE SPARKS.

**VENTE SPECIALE DE COTONS**

Nous avons l'intention de vendre les COTONS à sacrifice du-  
rant ce mois pour le bénéfice de nos clients, et nous  
vendrons à la pièce endessous des prix du gros

**COTONS JAUNES** COTONS BLANCS  
Cotons jaunes à draps unis Cotons blancs à draps unis  
Cotons jaunes à draps croisés Cotons blancs à draps croisés

Achetez vos cotons pendant qu'ils sont à bon marché  
3,000 pièces de belles indiennes, importées directement  
d'Angleterre, au choix de l'acheteur.

**D. GARDNER & CIE.**  
—CHEMIN DE FER—  
**INTERCOLONIAL**

**LE**  
**Pacifique Canadien**  
TABLE HORAIRE

Ligne directe pour Montréal, Québec, Boston,  
New-York, Toronto, Détroit, Chi-  
cago et tous les points à l'E. et à  
l'Ouest.

Les convois quittent la gare UNION  
comme suit:

4.30 A.M.	Pour MONTREAL, TOUR RIVERIES, QUEBEC ET JEAN, N. B., HALIFAX et tous les points à l'Est.
7.40 P.M.	Pour KINGSTON, DETROIT, TORONTO, PETER- BURY, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Ouest.
11.30 A.M.	Expres local pour AL- BANYON, VANCOUVER, VANCOUVER, et tous les autres points à l'Ouest.
3.30 P.M.	Pour PORT ARTHUR, WINDSOR, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les autres points à l'Ouest.
12.01 Minuit	Pour PASS. OTT. NEW- YORK et tous les autres points à l'Est et à l'Ouest.
6.00 A.M.	Pour PASS. OTT. NEW- YORK et tous les autres points à l'Est et à l'Ouest.
1.45 P.M.	Pour PASS. OTT. NEW- YORK et tous les autres points à l'Est et à l'Ouest.

**GRANDE VENTE DE HARDWARE**  
Pendant ce Mois

Habillements complets tout  
laine pour \$1.50

Habillements faits sur com-  
mande seulement \$10

Le Grand Magasin de Hardwares  
Nos 266 et 271, rue Wellington

**J. O'Reilly**

**VINAIGRES**  
VINAIGRIERIE DE KINGSTON.  
A. HAAZ & CIE  
MANUFACTURIERS

de Vinaigre Blanc, Cidre, Malt et autres  
VINAIGRES

Garantis purs sous les Rapports.

EN VENTE A OTTAWA  
Par tous les Principaux Epiciers.

**SPECULATION**  
Geo. A. Romer,  
BANQUIER & COURTIER  
40 et 42 Broadway et 51 New  
Street, New-York City.

Paris, Titres, Grains, Provisions et  
Pétrole achetés, vendus et négoc-  
iés sur marches.

P. S.—Crives pour brochure explicative.

**ROBINSON & CIE**  
GRANDS ETIERS ET FLEURISTES

Marchands de toutes sortes, jardiniers  
et potagers, bouquetiers de fleurs, plantes  
toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cé-  
lébrations de mariage ou enterrement, une spé-  
cialité.

223 Rue Rideau, Ottawa, Ont.

**GEORGE COX**  
LITHOGRAPHE, GRAVEUR,  
CLICHEUR et MEDAILLEUR  
68 RUE METCALFE  
OTTAWA, ONTARIO

**VOITURES DE PLACE**  
DE PREMIERE CLASSE.

Communicons les télégraphiques en tout temps  
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.  
112-57-58 GUSTAVE RICARD

**HOTEL CANADIEN**  
C-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMONVILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté  
par M. John Johnson, ex-propriétaire  
du "Royal Exchange".  
Les repas sont servis à toute heure, à la  
carte, système européen, et sous la surveil-  
lance d'un cuisinier français de première  
classe.  
Vins, claret, sauternes, champagne et li-  
queurs de première qualité.  
Cet établissement vient d'être meublé à  
neuf, les chambres sont spacieuses et les  
mieux équipées, faisant face au par "Royal's  
Hall".  
L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie  
et l'entrée générale du sud au sud-est.  
536 et 538 sur la RUE JOHNSON,  
JOHN JOHNSON, Propriétaire

**T. J. SEATON**  
Horloger et Bijoutier  
Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pen-  
dules, Annuaire et Bijoux de toutes sortes.  
Tous les ouvrages sont garantis.

No. 309 et 311, rue Wellington, Ottawa

**W. O. MCKAY**  
Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et  
Tabacs; sans propriétaire de  
"L'HOTEL RICHELIEU"  
Agents pour les Commerçants de Bois.  
446, 448 et 450 rue Sussex.

**W. J. ELLARD**  
Fabricant de charbons et ferrogens  
Réparations de tous genres exécutées  
sous le plus court délai

10 RUE ST-GEORGE, OTTAWA

**LOTTERIE NATIONALE**  
CLASSE D.

LE 22EME TIRAGE MENSUEL  
AURA LIEU LE  
MERCREDI, 17 AVRIL 1889  
A 2 HEURES, P.M.

VALEUR TOTALE DES LOTS  
\$50,000.00

Gros Lot: Un immeuble de \$5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS:

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do.....	2,000.00	2,000.00
1 do.....	1,000.00	1,000.00
4 do.....	500.00	2,000.00
10 do.....	300.00	3,000.00
20 Annuaires.....	200.00	4,000.00
60 do.....	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00
2307 Lots valant.....		\$50,000.00

COUT DU BILLET — \$1.00

Il est offert au porteur de tout numéro  
gagnant de lui payer en espèces le montant  
de son lot, moins une commission de six  
pourcent.  
Les noms des gagnants ne sont pas livrés  
à la publicité, à moins d'une autorisation  
spéciale.  
Les demandes de billets seront reçues  
jusqu'à MIDI le jour du tirage.  
Tirages, le 3e Mercredi de chaque mois.  
Le Secrétaire: S. R. LEBEVRE,  
Bureau: 19, Rue Saint-Jacques,  
Montréal, Canada.

**Bureau de Poste d'Ottawa.**

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Parture	Arrivée.
Ottawa - Toronto, Har- tford, etc.	7.30	11.30
Ottawa - B. Falls, Pitt- sboro, etc.	8.30	12.30
Ottawa - Montréal, E. Ottawa - Québec, etc.	9.30	1.30
Ottawa - Toronto, Pe- terborough, etc.	10.30	2.30
Ottawa - Montréal, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	11.30
St-Jacques, etc.	8.30	12.30
St-Jacques, etc.	9.30	1.30
St-Jacques, etc.	10.30	2.30
St-Jacques, etc.	11.30	3.30
St-Jacques, etc.	12.30	4.30
St-Jacques, etc.	1.30	5.30
St-Jacques, etc.	2.30	6.30
St-Jacques, etc.	3.30	7.30
St-Jacques, etc.	4.30	8.30
St-Jacques, etc.	5.30	9.30
St-Jacques, etc.	6.30	10.30
St-Jacques, etc.	7.30	

CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE
Edition hebdomadaire (par an) \$4.00
Edition hebdomadaire (par an) 1.00
Les annonces sont en effet aux taux suivants:
Par ligne d'impression 0.10
Chaque insertion subséquente 0.05
Trois insertions par semaine 0.06
Deux insertions par semaine 0.07
Une insertion par semaine 0.08

SAMEDI 6 AVRIL 1888

La chambre a entendu, hier, la réponse de l'hon. M. Foster, dont nous publions plus loin la vieille rivalité des deux villes de Montréal et de Québec...

La Gazette d'hier contenait un article contre le pont de Québec, qui nous paraît inspiré par la vieille rivalité des deux villes de Montréal et de Québec...

Ce pont coûtera, dit-on, six millions. Cela est possible; mais nous n'en avons pas le seul grand travail d'utilité publique qui ait imposé des sacrifices au pays...

Nous publions plus loin une appréciation du Courrier des Etats-Unis, sur la fuite du général Boulanger...

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le bill pour amender l'acte des pêcheries a pour but de prohiber l'usage de la seine dans certaines rivières où le saumon remonte en grande quantité pour frayer.

La Gazette de Montréal commentait le résultat du vote d'hier, sur le rappel de la loi Scott, dit que la défaite est écrasante, et, venant après les rebuffades de l'année dernière, prouve l'impopularité d'une loi qui peut être bonne en théorie, mais dont l'application est impraticable.

Le World de Toronto, apprécie la défaite de la loi Scott comme suit: "Du moment que la loi Scott a été repudiée par les comités et les villes où on l'avait mise en vigueur, le gouvernement ferait bien de suivre cet exemple et rappeler la loi elle-même."

LE GENERAL BOULANGER

Le Courrier des Etats-Unis, le principal organe français en Amérique, apprécie comme suit la fuite du général Boulanger en Belgique: "C'est par un éclat de rire général, il faut le dire, que l'on a accueilli en Amérique la nouvelle de la fuite fort peu digne de M. Boulanger vers la Belgique..."

"Ce n'est pas, du reste, le seul côté de l'histoire qui prête à rire. Les organes du général tiennent des propos d'une douce gaieté. La Cocarde dit que la police a été "complètement mystifiée..."

La Gazette d'hier contenait un article contre le pont de Québec, qui nous paraît inspiré par la vieille rivalité des deux villes de Montréal et de Québec...

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le plus clair de l'affaire paraît être que le général Boulanger a été dans ses explications d'ailleurs fort contradictoires, sur la crainte avec laquelle il envisageait l'éventualité de subir un emprisonnement de courte durée.

Le pont de Québec

La délégué de Québec a été reçu, hier, après-midi, dans la salle de comité des chemins de fer. Les ministres présents étaient Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir Adolphe Caron, les honorables MM. Carling, Topper, Dewdney et Haggart.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

Le prospectus de l'emprunt de 1888 contenait une clause obligeant le gouvernement à racheter ses bons tant qu'ils ne dépassaient pas le pair, mais le laissent libre d'acheter ou de ne pas acheter en cas contraire.

TELEGRAMMES

Boulanger a Bruxelles
LES BOULANGISTES
Entrevue avec le correspondant du Sun
Un manifeste de Boulanger

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

L'ACTE SCOTT ET L'OPINION DE LA PRESSE
L'Empire dit:
"Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée..."

TELEGRAMMES

Boulanger a Bruxelles
LES BOULANGISTES
Entrevue avec le correspondant du Sun
Un manifeste de Boulanger

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

TELEGRAMMES

Boulanger a Bruxelles
LES BOULANGISTES
Entrevue avec le correspondant du Sun
Un manifeste de Boulanger

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

TELEGRAMMES

Boulanger a Bruxelles
LES BOULANGISTES
Entrevue avec le correspondant du Sun
Un manifeste de Boulanger

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

Le résultat de la votation, hier, sur le rappel de la loi Scott, prouve clairement que la réaction qui s'est faite l'année dernière ne s'est pas apaisée.

TAPIS

Tapis Bruxelles 65
Tapis Bruxelles 35

PRELARTS ANGLAIS ET FRANÇAIS

PIGEON & CO.

Enseigne de la Boule Noire RUE RIDEAU

STROUD & Freres

Vendunt un Thé de choix pour le prix minime de 30cts par livre, soit du Noir, du Japon ou du Melé.

Dans la Capitale

Enquête est continuée, hier, à la cour de police dans l'affaire du vol de \$710.

M. Louis Fréchet est nommé, à Québec, directeur du Conseil législatif en remplacement de M. de Boucherville, mis à la retraite.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Anselme Bedard, arrivée à Hull, hier. M. Bedard a été pendant plusieurs années président de l'Union St. Joseph de cette ville.

Sir Charles Tupper a été examiné, hier, à Toronto, devant la cour d'arbitrage, au sujet de la réclamation Onda-donk. Il part ce soir pour Winnipeg.

Les orangistes et les protestants du comté de Carleton doivent tenir, une grande assemblée de protestation contre l'acte des Jésuites, le 17 courant, à Bell's Corners.

En cour de division, hier, le juge Ross a donné jugement en faveur de Sophia Dubé vs Mutchmor pour la somme de \$94, et en faveur de Alex. Dubé pour la même somme.

Un peintre nommé Beauchemin est tombé, hier, d'un échafaud dans une maison de la rue Bolton et s'est frappé la tête sur le poêle. Il a une coupure profonde à la tête.

Son Excellence Lord Stanley a refusé d'ouvrir l'exposition à Brantford, le 15 septembre, parce qu'il devra être à Québec à cette date pour recevoir le nouvel amiral et préparer son voyage à la Co-ombir.

M. Charlton a donné avis, hier, à la Chambre des Communes, qu'il demanderait si le gouvernement a l'intention, pendant la session actuelle, de soumettre un bill incorporant la société orangiste.

Tous ceux qui ont intérêt à ce que la session soit courte commencent à perdre espoir qu'elle puisse se terminer avant Pâques, même en siégeant le Samedi Saint, ce qui n'est pas probable. Les principaux chefs libéraux disent que l'ajournement n'aura pas lieu avant le 10 mai.

Aujourd'hui, à Hull, s'est plaidée, devant le magistrat Champagne, une cause intéressante de la commission des chemins et barrières, contre certaines personnes de Tetreauville, accusées d'avoir érigé la barrière en passant à travers champs. M. Macdougall, d'Yimer, occupe pour la compagnie, et M. Rochon, député du comté d'Ottawa, défend les accusés.

Réception de Mgr Duhamel Le programme de la réception de Mgr Duhamel, que nous avons publié, hier, est exact dans toutes ses parties, à l'exception qu'il pourrait bien se faire que l'arrivée de Sa Grâce à Ottawa pourrait bien avoir lieu un mardi prochain au lieu de mercredi. Nous recevons une dépêche de N.-w.-York à cet effet aussitôt après l'arrivée du steamer à bord duquel est Sa Grâce.

Nouvelle assurance Il nous fait plaisir d'apprendre que notre ami M. L. C. Casgrain a été choisi comme agent pour la ville d'Ottawa et les comtés environnants pour représenter la compagnie d'assurance Québec sur le feu, qui compte aujourd'hui une existence de 76 ans. Nous félicitons cette compagnie d'avoir choisi un homme aussi actif.

Un échec pour l'exposition Hier soir, avait lieu à l'hôtel de ville, une réunion du comité des finances et du comité des propriétés pour prendre en considération la demande de la compagnie d'exposition.

Le comité a siégé sous la présidence de M. l'échevin Bingham. Étaient présents: M. le Maire et MM. les échevins Henderson, Monk, Bingham, Stroud, Scott, Dalglis, Hill, Askwith, Borhwick, MacLean et Farrell.

M. Magee, représentant la compagnie d'exposition était présent, et a exposé que la compagnie voulait agrandir de 100 pieds par 72 l'édifice des machines. Il y a aussi des réparations considérables à faire au pavillon central des industries.

Pour exécuter tous ces travaux une somme de \$7,350 sera nécessaire d'après les estimations faites par MM. Sparks et Edey, qui sont près à exécuter les travaux pour cette somme.

Comme la compagnie d'exposition n'a pas les fonds en mains, elle demande que la corporation les lui avance et qu'elle lui en paiera l'intérêt. M. Magee produit à l'appui de cette demande une requête signée par 400 citoyens.

Le maire explique que les membres de la compagnie d'exposition ont déjà mis dans cette entreprise d'une exposition annuelle à Ottawa beaucoup de leur argent et qu'ils n'agissent pas dans cette affaire dans leur intérêt personnel mais dans l'intérêt de toute la ville.

MM. Askwith, Scott et Henderson parlent dans le même sens. M. Henderson propose ensuite, seconde par M. l'échevin Scott, que ce comité recommande au conseil de ville d'autoriser le maire à emprunter \$7,500 de la Banque de Québec, pour une période de cinq années, remboursables en cinq versements annuels, à un taux d'intérêt ne devant pas dépasser 6 p. 100, et que tel intérêt soit payé par la compagnie d'exposition.

MM. Stroud et Monk s'opposent à la demande de la compagnie. Pour MM. Henderson, Dalglis, Scott, McLean et Askwith—5 Contre—MM. Stroud, Hill, Borhwick, Farrell et Monk—5 Vu l'égalité de voix, le président, M. Bingham, vote dans la négative.

M. Magee a déclaré alors que ce vote hostile met en grand péril le succès de l'exposition, cette année.

La température Le centre orageux qui était dans le Minnerota, la nuit dernière, s'est dirigé à l'Est, et ce matin il était près du lac St. C. air. Il y est tombé de la neige et de la pluie dans l'Ontario, avec quelques orages accompagnés de tonnerre. Ces orages se dirigent vers la province de Québec.

Condoléances L'Association des cochers a tenu une assemblée, hier soir, à la salle de l'Union St. Joseph, et a voté des résolutions de condoléances au sujet de la mort de deux de ses membres, MM. James Hutton et Antoine La-haise.

Le sténographe Canadien Nous accusons réception du Sténographe Canadien, numéro d'avril. Ce deuxième numéro contient des notes intéressantes sur la sténographie, un travail sur l'origine des arts abrégés, et, entre autres, une leçon pratique qui permet au lecteur de lire et écrire immédiatement la sténographie Duployé, moins la vitesse, qui s'acquiert par la pratique.

Nous ne saurions trop recommander cette feuille à nos lecteurs qui est destinée à nos lecteurs qui ce sont des hommes de lettres et aux hommes d'affaires.

Le prix d'abonnement est de \$1. Adresser toutes communications au Sténographe Canadien, Montréal. Émile Scott, chef Carleton

Voici l'état exact de la votation dans le comté de Carleton sur le rappel de l'acte Scott :

Table with 3 columns: Name, Pour, Contre. Includes O'goode, Gloucester, Nepean, North Gower, Marlboro, Goulburn, Hentley, Fitzroy.

Personnel M. l'échevin Laour est de retour de son voyage au lac Kippewa où il était allé surveiller la construction de ses bateaux à vapeur qui

seront terminés pour l'ouverture de la navigation. Le quatuor Albani Nous apprenons avec plaisir que le Quatuor Albani a complété ses arrangements pour son concert, le 11 courant, à la salle St. James, rue Sparks. A en juger par le programme déposé chez Orme et Nordheimer, et par la réputation bien établie des membres du Quatuor, nous avons droit de nous attendre à ce que les différents morceaux seront rendus de manière à plaire aux goûts les plus exigeants. Les billets se vendent rapidement et ceux qui désirent profiter de cette fête musicale feront bien de s'assurer leurs places au plus vite possible.

Plus de buveurs d'eau La défaite de l'acte, avant hier, dans un grand nombre de cités et comtés d'Ontario nous rappelle l'arrivée à un constable dans l'état de l'Iowa.

On sait que l'Iowa est un des états où il est défendu de fabriquer et de vendre des boissons alcooliques ou fermentées; l'eau claire est le régime imposé aux habitants, ou au moins à la majorité d'entre eux, car il y a toujours des malins qui savent où trouver la pinte de bière ou le gallon de whiskey dont ils ont envie.

Précisément, dans la ville de Taylor, il y avait ces jours derniers encore un magasin tenu par un sieur Williams et où les initiés pouvaient se procurer, sans trop de difficultés, des vins et des liqueurs de toute sorte. Mais la loi veillait en la personne du constable Potts, spécialement chargé de constater les infractions aux édits de tempérance; une indiscrétion ap- prit à Potts le petit commerce auquel se livrait Williams, et aussitôt le constable, au nom de la morale publique offensée, fit une descente chez le débiteur et saisit toute une provision de vin, de whiskey, de genièvre et autres liqueurs.

Williams, obligé de faire contre fortune bon cœur ne vit pas parur sans regrets les liquides variés qui lui rapportaient d'assez jolis bénéfices, mais dès ce moment il jura qu'il aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

Les buveurs d'eau de l'Iowa sont dans la consternation, et ne s'attendent pas à ce que le constable Potts, qui n'aurait sa revanche, et il rumina pendant plusieurs jours la vengeance qu'il entendait tirer du constable. Un beau matin, il alla trouver le sheriff et lui glissa dans le trou de l'oreille qu'une perquisition dans la maison de Williams amènerait probablement des découvertes inattendues. Le sheriff saisit la balle au bond, et fit à son tour une descente chez le vertueux constable. Or, que trouva-t-il dans la cave ce fonctionnaire? Une centaine de gallons de vins, de whiskey de genièvre, etc., c'est-à-dire tout ce qui aurait sa revanche, chez Williams, et dont Potts avait affirmé sans s'en rendre compte la destruction immédiate et complète.

A VENDRE—M. H. Sarazin offre à vendre son stock de groceries, situés au No. 169 coin des rues Cumberland et Cathcart, possession immédiate.

Chapeaux "Knockabout" pour garçons, 40 cts. seulement, chez E. S. Hodges, 320 rue Wellington.

Indiennes à 5 cents la verge chez Lindsay et Lang, 273 et 275 rue Wellington, Ottawa.

Manufacturiers de Valises. Pour avoir une bonne valise à lez à la Manufacture, 518 rue Sussex.

Guillames à 5 cents la verge chez Lindsay et Lang, 273 et 275 rue Wellington, Ottawa.

ASSORTIMENT COMPLET de chapeaux J. Woodrow et fils et autres, de couleurs variées. Tweed à pans ou nouveaux. Tweed pour habitements et pardessus le, etc. Coupe garanti élégante. P. H. HABOT & Cie, 530 rue Sussex, Ottawa.

Les dernières modes en fait de chapeaux du printemps chez E. S. Hodges, 320 rue Wellington.

Seize cents (fr. 10) à 14 cents la verge seulement chez Lindsay et Lang, 273 et 275 rue Wellington, Ottawa.

Les personnes désireuses de se procurer un sac portatif (sac chel) à bon marché, doivent aller chez Harwood et Lecourt, 518 rue Sussex.

Two et tout laine à 35 cents la verge chez Lindsay et Lang, rue Wellington, Ottawa.

Par un canadien, seulement \$1.00 le gallon impérial, chez CHARLTON, BO-S et FRERES, 121 rue Rideau.

Dr. Potter & Kidd, 254, rue Wellington, Ottawa.

Le ciel de la nuit se trouvant St. Sauveur parmi les affaires de conscience est certainement l'aspect le plus terrible des affaires d'aujourd'hui, pour lesquelles on doit être en préparation, avant qu'il soit trop tard. Montrez, jeunes de mariage, les garanties d'élégance. Prix garantis chez H. S. Norez, No. 50, rue Rideau.

REMEDÉ PINUS contre les hémorroïdes—Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison se manœuvre jamais de se produire après quelques applications.

Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang, demandez la Suppositoires Pinus. B mode et préventifs sûrs. En vente chez tous les pharmaciens.

Cotons jaunes au prix de la manufacture chez Lindsay et Lang, 273 et 275 rue Wellington, Ottawa.

Bains Turcs d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

Cotons blancs à 44 la verge chez Lindsay et Lang, 273 et 275 rue Wellington Ottawa.

Aux voyageurs de commerce Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons, 518, rue Sussex.

Mousselines à 4 cents la verge chez Lindsay et Lang, 273 et 275 rue Wellington, Ottawa.

Chap aux durs et mous à partir de 30 cts. et au-dessus, chez H. S. Hodges, 320 rue Wellington.

Étoffe à robes double large un 1/2 et 3/4 la verge chez Lindsay & Lang, 273 et 275 rue Wellington, Ottawa.

ON DEMANDE Dix ou quinze filles pour travailler aux chiffons. Bons gages. S'adresser au No. 787, rue Cumberland.

Union St. Joseph de Hull. Décédé à Hull, le 5 avril courant, à l'âge de 51 ans, Anaïs Beaudin, membre de l'Union St. Joseph de Hull.

Union St Jean-Baptiste. Les membres de l'Union sont priés de se réunir à la salle St. Jean, dimanche, le 7 avril courant, pour assister aux funérailles de feu Anselme Magnan.

Aqueduc d'Ottawa Avis aux Entrepreneurs

ON recevra au bureau du soumissionnaire des cahiers et spécifications de l'ouvrage à faire divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

L'ouvrage à faire sera divisé en deux contrats séparés conformément aux spécifications et conditions que l'on peut consulter en faisant la demande au bureau de l'aqueduc, maison des pompes, au pont de l'aqueduc, au pont de l'aqueduc.

Un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de \$400 devra accompagner chaque soumission pour chaque contrat et cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat ou le renvoie sans une fois à l'ouvrage commencé. Le chèque sera remis si une soumission n'est pas acceptée.

Les soumissions doivent être déposées et déposées à la poste avant le JEUDI, 11 AVRIL 1930, à midi.

Valises pour empaquetage faites sur ordre par Harwood et Lecourt, manufacturiers de valises, 518 rue Sussex.

10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE De tout choix, devant être vendus d'ici à 15 MAI. Prix depuis 4 cents en montant.

5 pour cent d'escompte au comptant ce qui est la meilleure marché de la ville. Tapisserie 1/2 pouce pour 10 CENTS le rouleau.

Je possède les plus beaux papiers de choix à Canada et des États-Unis. Grand assortiment de papiers de tous genres, en rouleau, et bordures depuis 5 cents à la verge. J'invite le public à venir me faire un visite.

Je possède les plus beaux papiers de choix à Canada et des États-Unis. Grand assortiment de papiers de tous genres, en rouleau, et bordures depuis 5 cents à la verge. J'invite le public à venir me faire un visite.

Je possède les plus beaux papiers de choix à Canada et des États-Unis. Grand assortiment de papiers de tous genres, en rouleau, et bordures depuis 5 cents à la verge. J'invite le public à venir me faire un visite.

Je possède les plus beaux papiers de choix à Canada et des États-Unis. Grand assortiment de papiers de tous genres,

TROIS DUELS

PAR A. CAPENDU.

XII LES ORANGES D'ALICANTE ET LES ORANGES DE MALTE

Suite Sir Williams vous êtes un véritable gentleman, me répondit don Paquo avec un peu d'émotion, je donnerais dix années de ma vie pour que nous nous fussions rencontrés dans toute autre circonstance, car je suis certain que, nous connaissant mieux tous deux, une étroite amitié nous eût liés l'un à l'autre. Le hasard en a ordonné autrement, il faut nous soumettre. Nous allons nous battre. Je vous fais mes très humbles excuses de ce que ma provocation a eu d'un peu brusque et d'un peu barbare. Veuillez considérer que le temps me pressait et vous me pardonnerez-je suis certain.

Je vous dois des remerciements, monsieur le duc, et je ne puis en conscience admettre vos excuses, lorsque vous me faites l'honneur de jouer votre vie contre la mienne. Alors, my lord, permettez-moi avant de croiser votre fer, de vous serrer la main. La mienne n'en a jamais rencontré d'aussi brave et d'aussi loyale.

C'est ma propre pensée que vous exprimez, monsieur répondis-je en présentant ma main à don Paquo qui la pressa affectueusement. Maintenant je suis à vos ordres.

En bien! la matinée est charmante, ma voiture est à votre porte vous plairait-il de faire une promenade dans la campagne?

Voilà. Entre gens comme, nous sir Williams, je crois que des témoins se raient inutiles. Est-ce votre avis?

Tout à fait. J'ai mon valet de chambre avec moi, emmenez le votre. Les deux domestiques prendront soin du blessé.

—Où du mort, ajouta-t-il en souriant. Ma foi, voici qui pourrait bien m'éviter le voyage de Sicile.

—A propos, mylord, continua don Paquo en s'arrêtant sur le seuil du salon, j'oubliais de vous dire que vous avez le choix des armes.

—C'est un choix que je laisse à votre disposition, monsieur le duc. —Non pas mylord, je ne l'entends pas ainsi. Vous devez avoir des pistolets de voyage.

—Sans doute! —Il y a une paire d'épée dans ma voiture. Veuillez m'indiquer ce que vous choisissez.

—Je n'ai pas de prédilection marquée... —Soit. —Alors tirons au sort. —Don Paquo prit un quadrupède d'Espagne dans son porte-monnaie. —Au milleime dit-il. Pair pour l'épée, impair pour le pistolet. Cela vous convient-il?

—Parfaitement. Le quadrupède portait pour millésime : 1814. Le hasard avait désigné l'épée. —Partons, dit-je. —Don Paquo s'inclina et passa devant moi.

XIII PREMIERE RENCONTRE Un quart d'heure après cette conversation, nous sortions de la ville et nous remontions le cours du Rhin dans la direction de Rheinfelden. Arrivés à un endroit qui nous prut posséder les conditions convenables de solitude et de terrain, nous nous mîmes pied à terre.

Don Paquo souleva les coussins de la calèche et en tira une paire d'épées de combat. La voiture demeura stationnaire et suivis de nos deux valets de chambre, nous nous enfonçâmes derrière un bouquet d'arbres qui projetait un peu d'ombre sur la campagne avoisinante.

Je pris au hasard l'une des deux épées que m'offrit le duc de Sandoval, et après avoir fait les préparatifs d'usage, nous nous mîmes en garde.

A voir la façon toute galante dont nous nous saluâmes poiment et dont le souvenir me fait sourire, je vous jure qu'un spectateur qui nous eût regardés de loin, eût pu croire à un as-aut avec des fleurets mouchetés et non pas à un combat véritable.

—Etes-vous prêt, mylord? me demanda le duc de Sandoval. —A vos ordres! répondis-je. Le combat s'engagea. Vous prétendiez, il y a quelques instants, mon cher commandant

\$30,000 VALANT DE HARDWARE EN VENTE A 50 CENTS DANS LA PIASTRE

PANTALONS 1,000 PAIRES de PANTALONS valant \$2 offerts à \$1. 2,000 PAIRES VALANT \$4 OFFERTS A \$2.

HABILLEMENTS D'HOMMES POUR \$3, 3.50, 4, 5, 5.50, 6, 7, 8, 9. HABILLEMENTS D'ENFANTS 90c., \$1.25, 2, 2.50, 3, 4, 5.

Chapeaux! Chapeaux! DERNIERES MODES ET AUX PLUS BAS PRIX. CHAPEAUX DE PAILLE A 8 CENTS

M. A. LEFEBVRE est chargé du département français, de sorte que toutes les pratiques pourront être servies en leur propre langue, et comme notre assortiment est le plus grand et de 50 pour cent le moins cher, vous épargnez de l'argent en achetant chez

J. H. DOHERTY, 291 Rue Wellington, OTTAWA

FERRONNERIES

McDougall & Czuzner Envoies de la grosse, Turrière MAGASINS RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIERE 22-11-87-88.

Nouvelle Boulangerie.

Pain et gâteaux faits pour familles, fruits et confiseries à bon marché au No. 397, rue Wellington.

AVIS SPECIAL

Après avoir regardé dans un local plus vaste, sur la rue Sussex, j'ai décidé de vendre mon assortiment de Monuments en Marbre et Granit aux prix suivants.

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc. THOMAS GORMAN PROPRIETAIRE 36, Carre du Marche By. 36

BAKER'S Breakfast Cocoa.

Canada, garanti absolument pur, dont l'usage de l'huile a été supprimé. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec du sucre. C'est aussi plus économique, car il faut moins qu'un sou la tasse.

STATUTS DU CANADA PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau, Aussi des Actes éparés. Liste de prix envoyée sur demande.

NOUVELLE INVENTION

Facile à faire. Ventes et à l'heure ont été faites par un homme, en 5 heures de temps. Des centaines de personnes ont été guéries de la rage par ce moyen. C'est exactement ce dont chaque fier et hôte ont besoin. Le premier ordre dans votre village vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue illustré, envoyé GRATUITEMENT.

TOUJOURS EN MAGASIN, TOUTES SORTES DE SAUCISSES ET BOUDINS

En gros et en détail chez CHARLES MICHON, Etal No. 3, Marché by.

LOYER & CIE

Nouveau Magasin d'Epicerie No. 226, RUE D'ALOUAINE Coin de la rue de l'Eglise, Ottawa.

AVIS SPECIAL

Après avoir regardé dans un local plus vaste, sur la rue Sussex, j'ai décidé de vendre mon assortiment de Monuments en Marbre et Granit aux prix suivants.

LA PLUS Grande Manufacture DE BALANCES

AN DELA DE 10 DIFFERENTS GENRES DE BALANCE A Charbon A Poin A Grain A Thé A Vitres d'exposition améliorées (Shoe Cases, Trivars) à argent.

C. Wilson & Fils

16, RUE ESPLANADE, 16 TORONTO, Ont.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour lesquelles l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

SANTAL DE MIDY

Pharmacies à Paris. Supprime Copal, Oublé et Iodo-Forme. Guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie. Il rend claires les urines les plus troubles.

TOUT HOMME

Qui est FAIBLE, NERVEUX, DÉBILE, qui dans son HONNEUR et sa PUISSANCE, croit avoir perdu complètement son VIGUEUR DE CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITÉ INTERIEURE, toutes choses qui entraînent les conséquences les plus graves, le malade de l'ÉPIQUEUR de la VIE, MALADE DE TÊTE, MALADIE DE L'ESTOMAC, MALADIE DE L'INTESTIN, MALADIE DE L'UTERUS, MALADIE DE LA MATRICE, MALADIE DE L'APPAREIL URINAIRE, MALADIE DE L'APPAREIL REPRODUCTEUR, MALADIE DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE, MALADIE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE, MALADIE DE L'APPAREIL DIGESTIF, MALADIE DE L'APPAREIL NERVEUX, MALADIE DE L'APPAREIL MUSCULAIRE, MALADIE DE L'APPAREIL SENSITIF, MALADIE DE L'APPAREIL MOVEUR, MALADIE DE L'APPAREIL VÉGÉTATIF, MALADIE DE L'APPAREIL GÉNÉRAL, MALADIE DE L'APPAREIL SPÉCIAL, MALADIE DE L'APPAREIL INDÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON NOMMÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON MESURÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PÉSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TRESSÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON CROQUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉSIGNÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉFINI, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉCRIT, MALADIE DE L'APPAREIL NON LÉGUÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON TESTÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON VÉRIFIÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON APPROUVÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON RECOMMANDÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON SUGGÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON PRÉCONISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON AVISÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉLIBÉRÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON DÉTERMINÉ, MALADIE DE L'APPAREIL NON ÉVALUÉ, MALADIE DE L'APP